

AVIS FISCAL IMPORTANT À L'INTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS

Fonds de revenu à taux variable BNI (le « Fonds »)

Relevé annuel d'information de société de placement étrangère passive (SPEP) Pour l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2025

Le présent avis est destiné aux détenteurs de parts qui sont des « personnes des États-Unis » en vertu de l'*Internal Revenue Code of 1986 of the United States of America* (le « Code ») et des règlements fiscaux américains connexes. Cet avis ne concerne pas les autres détenteurs de parts. Une « personne des États-Unis » inclut notamment les citoyens américains (qu'ils soient ou non résidents des États-Unis), certaines personnes ayant le statut de résidents permanents américains, les entités corporatives américaines, ainsi que certaines fiducies et successions américaines. Veuillez consulter un spécialiste en fiscalité américaine pour toute question afférente à votre statut fiscal.

Pour l'année d'imposition américaine se terminant le 31 décembre 2025, le Fonds est réputé être une société de placement étrangère passive (« SPEP »), traduction française de « *Passive Foreign Investment Company* » (« PFIC »), en vertu de l'article 1297(a) du Code.

Le relevé annuel d'information de SPEP ci-joint vous est fourni conformément aux exigences de l'article 1.1295-1 (g)(1) du *Code of Federal Regulations* (le « Règlement »). Le relevé annuel d'information de SPEP contient des renseignements permettant aux détenteurs de parts visés d'exercer un choix fiscal afin de reclasser le Fonds comme étant un fonds électif admissible (« FEA »), traduction française de « *Qualified Electing Fund* » (« QEF »). Généralement, les détenteurs de parts qui sont réputés être des personnes des États-Unis et qui ont fait le choix fiscal d'un FEA sont tenus d'inclure dans leur déclaration de revenus leur part au prorata des *ordinary earnings* (« revenus ordinaires ») et des gains en capital nets du Fonds, et ce, que le Fonds ait ou non distribué des montants aux détenteurs de parts. Veuillez consulter un spécialiste avant d'exercer un choix fiscal en fonction de votre situation et de remplir les formulaires nécessaires afin de produire une déclaration de revenus américaine.

Afin d'exercer le choix fiscal d'un FEA, les détenteurs de parts doivent remplir le « Formulaire 8621 » (*Form 8621: Return by a Shareholder of a Passive Foreign Investment Company or Qualified Electing Fund*) exigé par les autorités fiscales américaines. Un Formulaire 8621 séparé doit être rempli relativement à chacun des fonds pour lequel le détenteur de parts désire exercer le choix fiscal d'un FEA. Chaque formulaire doit être joint avec la déclaration de revenus américaine du détenteur de parts dans les délais prescrits.

Dans le cas d'un fonds de Banque Nationale Investissements inc. (« Fonds BNI ») dont les actifs comprennent des parts d'un autre Fonds BNI, le détenteur doit remplir un Formulaire 8621 séparé pour cet autre Fonds BNI détenu indirectement afin d'exercer le choix fiscal d'un FEA. Le relevé annuel d'information des SPEP permet d'effectuer le choix fiscal d'un FEA pour un Fonds BNI détenu directement ou pour tout Fonds BNI sous-jacent détenu indirectement.

Nous recommandons aux détenteurs de parts de consulter un spécialiste au sujet des exigences en matière de déclaration fiscale américaine. Vous trouverez également de l'information portant sur les règles fiscales américaines applicables aux investissements dans des SPEP sur le site Web de l'*Internal Revenue Service* des États-Unis (<https://www.irs.gov/>) en inscrivant « *Form 8621 Instructions* » dans la barre de recherche.

Pour toute question, veuillez communiquer avec votre conseiller ou contacter un spécialiste en fiscalité américaine. Merci du soutien et de la confiance que vous manifestez à l'égard des Fonds BNI.

Fonds de revenu à taux variable BNI (le « Fonds »)

Relevé annuel d'information de société de placement étrangère passive (SPEP) Pour l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2025

- 1) Le présent relevé s'applique à l'année d'imposition du Fonds et de tout Fonds BNI sous-jacent détenu par le Fonds pour l'année commençant le 1er janvier 2025 et se terminant le 31 décembre 2025.
- 2) Les montants par unité et par jour des revenus ordinaires pour chaque série du Fonds et, le cas échéant, du ou des Fonds sous-jacent(s) BNI détenu(s) par le Fonds, comme prévu pour la période spécifiée au paragraphe (1), sont indiqués dans le(s) tableau(x) ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Revenus ordinaires par unité par jour (USD)
Séries Investisseurs / Conseillers	0,0006062880
Série Investisseurs-2	0,0006207713
Série F	0,0007445655
Série FT	0,0007283718
Série O	0,0008826930
Série T	0,0005743615

- 3) Les montants par unité et par jour des gains en capital nets pour chaque série du Fonds et, le cas échéant, du ou des Fonds sous-jacent(s) BNI détenu(s) par le Fonds, comme prévu pour la période spécifiée au paragraphe (1), sont indiqués dans le(s) tableau(x) ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Gains en capital nets par unité par jour (USD)
Séries Investisseurs / Conseillers	0,0000007779
Série Investisseurs-2	0,0000007926
Série F	0,0000008079
Série FT	0,0000007917
Série O	0,0000008041
Série T	0,0000007396

- 4) Pour déterminer le montant de la quote-part des revenus ordinaires et des gains en capital nets de la série du Fonds et de chacun des Fonds BNI sous-jacents que détenait directement et indirectement le porteur de parts, comme indiqué dans le tableau ci-haut, multipliez les montants par unité et par jour par le nombre de parts de la série respective du Fonds détenu, puis par le nombre de jours pendant lesquels le porteur de parts les a détenues au cours de la période spécifiée au paragraphe (1).

- 5) Les montants par unité en espèces ou en biens à la juste valeur marchande distribués ou réputés distribués par le Fonds aux détenteurs de parts au cours de la période spécifiée au paragraphe (1) sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Date de distribution	Distribution en espèce/en biens par unité (USD)
Séries Investisseurs / Conseillers	27-Jan-25	0,0111898805
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Fév-25	0,0112587413
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Mar-25	0,0112532327
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Avr-25	0,0116178381
Séries Investisseurs / Conseillers	26-Mai-25	0,0117048346
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Jui-25	0,0117090909
Séries Investisseurs / Conseillers	24-Jul-25	0,0118009236
Séries Investisseurs / Conseillers	22-Aoû-25	0,0116287468
Séries Investisseurs / Conseillers	22-Sep-25	0,0116548429
Séries Investisseurs / Conseillers	24-Oct-25	0,0114893313
Séries Investisseurs / Conseillers	21-Nov-25	0,0114233007
Séries Investisseurs / Conseillers	22-Déc-25	0,0717775029
Série Investisseurs-2	27-Jan-25	0,0268327773
Série Investisseurs-2	25-Fév-25	0,0081223776
Série Investisseurs-2	25-Mar-25	0,0167868875
Série Investisseurs-2	25-Avr-25	0,0192553038
Série Investisseurs-2	26-Mai-25	0,0193638677
Série Investisseurs-2	25-Jui-25	0,0316749091
Série Investisseurs-2	24-Jul-25	0,0266502969
Série Investisseurs-2	22-Aoû-25	0,0132495486
Série Investisseurs-2	22-Sep-25	0,0127703779
Série Investisseurs-2	24-Oct-25	0,0154228217
Série Investisseurs-2	21-Nov-25	0,0190109266
Série Investisseurs-2	22-Déc-25	0,0187987485
Série F	27-Jan-25	0,0298373645
Série F	25-Fév-25	0,0113174825
Série F	25-Mar-25	0,0199007479
Série F	25-Avr-25	0,0226353009
Série F	26-Mai-25	0,0230905125
Série F	25-Jui-25	0,0350450909
Série F	24-Jul-25	0,0298042952
Série F	22-Aoû-25	0,0160238353
Série F	22-Sep-25	0,0165100623
Série F	24-Oct-25	0,0189259973
Série F	21-Nov-25	0,0227678445
Série F	22-Déc-25	0,0224592549
Série FT	27-Jan-25	0,0113643314
Série FT	25-Fév-25	0,0114321678

Série FT	25-Mar-25	0,0114286713
Série FT	25-Avr-25	0,0117982393
Série FT	26-Mai-25	0,0118851327
Série FT	25-Jui-25	0,0118901818
Série FT	24-Jul-25	0,0119849007
Série FT	22-Aoû-25	0,0118085952
Série FT	22-Sep-25	0,0118372665
Série FT	24-Oct-25	0,0116691643
Série FT	21-Nov-25	0,0116006811
Série FT	22-Déc-25	0,1097162398
Série O	27-Jan-25	0,0115026411
Série O	25-Fév-25	0,0115734266
Série O	25-Mar-25	0,0115677640
Série O	25-Avr-25	0,0119425603
Série O	26-Mai-25	0,0120319884
Série O	25-Jui-25	0,0120363636
Série O	24-Jul-25	0,0121307630
Série O	22-Aoû-25	0,0119537739
Série O	22-Sep-25	0,0119805994
Série O	24-Oct-25	0,0118104617
Série O	21-Nov-25	0,0117425855
Série O	22-Déc-25	0,1684960710
Série T	27-Jan-25	0,0107026689
Série T	25-Fév-25	0,0107692308
Série T	25-Mar-25	0,0107639617
Série T	25-Avr-25	0,0111127147
Série T	26-Mai-25	0,0111959288
Série T	25-Jui-25	0,0112000000
Série T	24-Jul-25	0,0112878399
Série T	22-Aoû-25	0,0111231492
Série T	22-Sep-25	0,0111386999
Série T	24-Oct-25	0,0109626775
Série T	21-Nov-25	0,0109486306
Série T	22-Déc-25	0,0112041618

- 6) Le Fonds et, le cas échéant, chacun des Fonds BNI sous-jacents énumérés ci-haut, permettra(ont), sur demande, au détenteur de parts d'obtenir une copie de ses registres comptables et autres documents semblables pouvant être conservés par le(s) Fonds et servant à la validation et à la détermination des revenus ordinaires et des gains en capital nets calculés, conformément aux principes applicables en matière d'impôt sur le revenu aux États-Unis en vertu de l'article 1293 du Code, afin de vérifier ses montants et la part proportionnelle du détenteur de parts de ceux-ci.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.,
Agissant à titre de gestionnaire du Fonds



Eric-Olivier Savoie
Président et chef de la direction
Banque Nationale Investissements inc.
Date : 25 mars 2026

Les informations et les opinions qui sont exprimées dans la présente communication le sont uniquement à titre informatif et peuvent être modifiées sans préavis. Les points de vue exprimés ne visent pas à prodiguer des conseils de placement ni à faire la promotion de placements en particulier et aucune prise de décision de placements ne devrait reposer sur ces derniers. Banque Nationale Investissements Inc. (« BNI ») a pris les moyens nécessaires afin de s'assurer de la qualité et de l'exactitude des informations contenues aux présentes à la date de la publication. Cependant, BNI ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de cette information et cette communication ne crée aucune obligation légale ou contractuelle pour BNI.

Ces renseignements sont tirés des états financiers venant du Fond et de ses sous-jacents et sont fournis afin d'aider les détenteurs de parts à effectuer des calculs. Ces renseignements ne constituent pas un conseil ou une opinion fiscale. Les états financiers sont disponibles sur le site <http://www.bninvestissements.ca>. Les détenteurs de parts devront consulter leur spécialiste en fiscalité américaine pour l'ensemble des impacts fiscaux de la détention de parts selon leur propre situation fiscale particulière, en vertu des lois fédérales, d'état, locales des États-Unis ou des lois fiscales étrangères.

Les parts du Fond offerts par BNI n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du « U.S. Securities Act of 1933, as amended » ("1933 Act"). Sous réserve de certaines exceptions, les parts ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis ou offertes ou vendues à des personnes des États-Unis (défini dans la loi de 1933 Act). Le Fond offerts par BNI n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du « U.S. Investment Company Act of 1940, as amended ». BNI n'a pas été enregistré en vertu du « U.S. Investment Advisers Act of 1940 ».

© 2025 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.

MD BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.